



# Mouvement 1<sup>er</sup> degré rentrée septembre 2019

## Dossier de suivi « SPELC Centre Poitou-Charentes »

Nom et prénom :	-----
Adresse postale :	----- -----
Téléphone :	-----
Téléphone portable :	-----
Adresse mail :	-----
Adhérent(e) SPELC :	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

**Ce dossier est à retourner par courrier, accompagné des copies des documents demandés :**

<b>Centre-Val de Loire</b>	Cher (18) Eure et Loir (28) Indre (36) Indre et Loire (37) Loir et Cher (41) Loiret (45)	Martine SCHULE 6 rue de Tolbiac 37100 TOURS m.schule@spelc-centre-poitou-charentes.fr
<b>Poitou-Charentes</b>	Charente (16) Charente Maritime (17) Deux-Sèvres (79) Vienne (86)	Philippe MESNAGER SPELC CPC BP 14 79800 LA MOTHE SAINT HERAY p.mesnager@spelc-centre-poitou-charentes.fr

*En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations qui vous concernent, veuillez-vous adresser à : SPELC Centre Poitou-Charentes – BP 14 – 79800 LA MOTHE SAINT HERAY.*

Situation administrative : *contrat définitif, contrat provisoire (PES), suppléance, disponibilité sans protection de l'emploi, etc.*

--

Emploi(s) occupé(s) en 2018-2019

Etablissement(s)	Quotité horaire

Emplois sur lesquels vous postulez pour la rentrée 2019 :

- *Joindre la copie de la liste des vœux formulés sur la fiche de vœux n°2 de la CRDE et sur l'annexe II de la DSDEN de Tours.*

Ancienneté :

- *Joindre la copie d'écran de votre espace Iprofessionnel.*

Justificatifs :

- *Joindre les copies des justificatifs familiaux ou médicaux.*

Observations et remarques (n'hésitez pas à nous informer de vos souhaits, de vos motivations, de vos priorités personnelles, etc.)

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

Quelques conseils :

- *N'attendez pas le dernier moment pour postuler, ni pour nous envoyer le présent document. Il nous faut le temps d'en prendre connaissance, de vérifier et de recroiser les informations en notre possession.*
- *Une fois le document envoyé par courrier, privilégiez les contacts par mail. Vous trouverez les coordonnées de nos responsables sur les pages dédiées au mouvement de notre site :*

***<http://spelc-centre-poitou-charentes.fr/mouvement/>***

*Merci de votre confiance*

**Connaissez-vous le site du SPELC Centre Poitou-Charentes ?**

**<http://spelc-centre-poitou-charentes.fr/>**

*Des informations : concours, circulaires, mouvement, formation, service retraite, action sociale, crédit social des fonctionnaires (CSF), complémentaire santé, etc.*

**N'hésitez pas à vous abonner aux actualités du site (rubrique « suivez le site », à gauche au-dessus du menu)**

**Syndicat Professionnel de l'Enseignement Libre Catholique Centre Poitou-Charentes**

**Spelc**  
au cœur de l'action

**SUIVEZ LE SITE**  
E-mail \*

**REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK**  
  
[Voir notre page](#)

**ACCUEIL**

**Le Spelc Centre Poitou-Charentes, une équipe à votre service.**

**Les actualités du SPELC Centre Poitou-Charentes**

**(18/03/2019) Réforme de l'épreuve du Bac : c'est parti !**

Les élèves qui entreront en Première en septembre 2019 seront des pionniers. Ils passeront des épreuves dès le 2<sup>ème</sup> trimestre et engrangeront des points pendant deux ans pour décrocher le Bac en juin 2021.

**Quels changements pour les élèves ?**

- L'épreuve finale ne comportera plus que 3 écrits et 1 oral et comptera pour 60% de la note finale.
- Des épreuves nationales situées en Première (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres) et en Terminale (2<sup>ème</sup> trimestre) compteront pour 30%.
- Les bulletins scolaires de Première et de Terminale compteront pour 10%.
- Le calendrier des épreuves nationales est étalé du 2<sup>ème</sup> trimestre de la Première au 3<sup>ème</sup> Trimestre de la

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

Adhérer au SPELC Centre Poitou-Charentes, c'est :

- Une équipe de responsables à votre écoute, à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous accompagner dans vos démarches,
- Une assurance protection juridique, défense et recours, dans le cadre de votre activité professionnelle,
- Des offres « complémentaire santé », pour vous et vos ayants-droit, auprès de nos partenaires : Harmonie-mutuelle et Mutuelle nationale de l'Enseignement catholique (MNEC).
- Les offres du crédit social des fonctionnaires.
- Un service retraite (conseils, estimations).